

Le Carré des dames accablé

Le bar le Carré des dames, est fermé temporairement depuis lundi soir. Problèmes administratifs, menace de mort et vol en sont les causes, d'après le gérant, Mathieu de La Musse.

Thomas Bogeard

thomas.bogeard@centrefrance.com

Deux mois après son ouverture, le Carré des dames, à Châtillon-sur-Loire, est déjà fermé. « Temporairement », précise son propriétaire, Mathieu de La Musse.

Ce dernier évoque trois raisons majeures à sa fermeture. La première est le harcèlement qu'il a subi. Vol de chaîne indiquant un stationnement privé, porte enfoncée, fausses rumeurs selon lesquelles son bar serait un club échangiste et menace de mort. « On m'a clairement dit verbalement, en face, qu'on allait me brûler dans mon bar », raconte le gérant. Ce dernier n'avait jamais souhaité s'exprimer sur ces faits auparavant, qui se sont produits entre septembre et janvier. Mathieu de La Musse ne disposait alors que de son gîte. Il a toutefois déposé plainte depuis plusieurs semaines.

La goutte d'eau qui fait



CIBLE. Le propriétaire, Mathieu de La Musse, a été visé par une menace de mort. PHOTO T. B.

déborder le vase, a été, pour le propriétaire, le refus déguisé qu'on lui a présenté vendredi, concernant sa demande d'installation d'une terrasse éphémère. « Je demandais juste une plateforme devant le bar le temps d'un été sur des places de parking existantes. On m'a demandé de faire un dossier comme si j'installais une terrasse pérenne ou si je construisait une maison », explique-t-il. Mathieu de La

Musse devrait donc contraindre le sénateur Jean-Pierre Sueur et la députée de la troisième circonscription Mathilde Paris dans les prochains jours.

Un dossier de 73 pages à remplir

Enfin, le gérant évoque également la surcharge administrative. « Avant que je n'accueille les clients le soir, j'ai passé sept heures à faire de l'administratif, à remplir des dossiers. On m'a demandé, par exem-

ple, d'effectuer un plan de mesure sanitaire de 73 pages ! Pendant l'ouverture, certains clients ont vu que je faisais encore de l'administratif », déplore-t-il.

Mathieu de La Musse garde malgré tout le soutien de ses clients et de ses trois salariés, pour lesquels il a dû mettre un terme à leur contrat. Il se donne désormais deux mois pour réfléchir à une réouverture de son bar sous une autre forme. ■